



Palmarès du Prix « Jacques Moreau » 2009

Créé par la Fondation d'entreprise Crédit Coopératif en 2004, le Prix Jacques Moreau « du meilleur reportage en économie sociale » s'adresse aux journalistes professionnels de presse écrite. Il récompense un travail d'information consacré à l'économie sociale, publié au cours de l'année écoulée.

Ce concours, qui rend hommage à Jacques Moreau - ancien président du Crédit Coopératif et ardent promoteur de l'économie sociale -, entend contribuer auprès des professionnels de l'information et du grand public à une meilleure connaissance de l'économie sociale.

Le jury 2009, présidé par Philippe FRÉMEAUX, directeur de la rédaction d'Alternatives Economiques, a décerné le Prix Jacques Moreau 2009 à

Didier BIEUVELET

pour son article « Les arts de la laine en coopérative », publié dans L'Age de faire, juillet – août 2008



Un prix spécial du jury a été attribué à

Philippe MERLANT

pour son article « Douche écossaise pour l'associatif », paru dans La Vie, le 22 janvier 2009



Didier BIEUVELET

« Les arts de la laine en coopérative »

Article publié dans *L'Age de faire*, juillet – août 2008

Ardelaine, contraction de « Ardèche et laine » ou « arts de la laine », démontre comment l'économie sociale et solidaire peut revitaliser une filière déstructurée.

L'aventure commence en 1972 lorsque Béatrice et Gérard Barras visitent à Saint-Pierre-ville une ancienne filature de laine, fermée depuis les années 60. Le bâtiment, vieux de 5 siècles, était en ruine, le toit effondré. Le couple, avec quelques amis, montrait déjà sa passion pour les vieilles pierres en animant des chantiers de jeunes dans un petit hameau ardéchois abandonné, le Viel Audon.

Aimant visiblement les défis improbables, l'idée germe petit à petit de relancer la vieille filature de laine. Après le rachat du bâtiment en 1975, c'est par la solidarité, l'entraide et des boulots ici ou là, que l'équipe de 5 amis va, pendant 7 ans, rassembler l'argent nécessaire au lancement de l'entreprise. « *L'important pour nous est de prouver que la solidarité peut faire des miracles et qu'une bande de smicards est capable de monter une entreprise* », raconte Béatrice Barras (1). En 1982, la SCOP Ardelaine est créée, avec un salarié, et 16 associés ayant effectué un apport symbolique de 200 Fr (30€) au capital.

Les investissements nécessaires ont été réalisés grâce à des subventions, emprunts et outils de financements solidaires (Cigales et Garrigue), mais toujours avec un sentiment de responsabilité : la confiance qui leur a été donnée, confient-ils, les condamnaient à réussir. Chose faite ! A partir de 1985, Ardelaine entre dans une phase de croissance et de consolidation, avec un chiffre d'affaires qui passe de 830 000 Fr cette année-là à 3 millions de francs en 1990. Aujourd'hui, avec 33 salariés (dont 29 en CDI) Ardelaine affiche un CA de près de 1 560 000 € pour un résultat d'environ 67 000 €.

Filière écologique et équitable

Le défi n'était pourtant pas simple à relever. Du fait de l'industrialisation, de la concurrence des pays émergents, et des vêtements synthétiques qui se sont largement imposés, la laine est depuis près d'un siècle un marché sinistré. Les éleveurs de moutons de la région ne savaient eux-mêmes plus quoi en faire. Ardelaine a réussi à convaincre plus de 250 éleveurs d'Ardèche, de Haute-Loire (moutons Blanches du massif central), et d'Allier (Texel), à s'engager dans des pratiques respectueuses de l'environnement, en contrepartie de l'achat de la laine au-dessus du prix du marché. Une manière de faire du commerce équitable en local, avec les gens du pays.

Ardelaine assure elle-même la tonte des moutons auprès des éleveurs, grâce à ses 2 tondeurs en interne et des saisonniers. Les laines sont lavées avec du savon biodégradable, unique traitement chimique de la chaîne, et avec l'eau de la rivière, nettoyée ensuite par la station d'épuration dont les boues sont récupérées par des paysans pour les champs. Le cardage, qui consiste à peigner et démêler la laine, est effectué mécaniquement et sur place. Les ateliers d'Ardelaine regorgent d'ailleurs de trésors mécaniques : la plupart des machines est très ancienne, certaines datant d'avant la seconde guerre mondiale. Les matelas, couettes, oreillers... sont fabriqués à Saint-Pierre-ville, tandis que les ateliers de confection de vêtements ont été installés à Valence, dans des quartiers défavorisés afin d'y encourager une dynamique sociale.

Aujourd'hui les 5 fondateurs sont proches de la retraite, mais la relève semble bien assurée, grâce à une transmission permanente des savoir-faire, comme des valeurs coopératives.

Une pédagogie de l'action

Dès le départ, Ardelaine n'a jamais été une « communauté », mais bien plutôt un « collectif », un groupe de personnes qui s'associent de manière concertée pour réaliser un projet. S'il n'y a aucune obligation à faire des choses ensemble, l'ambiance y pousse cependant naturellement. Cela passe d'abord par l'organisation du travail. Si la nécessité de la production impose des ateliers spécifiques : lavage, cardage, *etc.*, rien n'a été sectorisé et chacun peut être polyvalent. Julien, par exemple, assure la tonte de février à juin, puis les visites de musée pendant l'été, tandis que l'hiver, il s'attèle à la fabrication des matelas.

S'il n'y a pas d'organisation hiérarchique au sens habituel du terme, l'équipe aime à parler de « hiérarchie des savoirs » dans laquelle les échanges et la transmission sont permanents. Le lien entre les 30 salariés se crée d'abord dans cet apprentissage mutuel. Une façon de fonctionner qui a l'avantage de ne pas valoriser un métier au détriment d'un autre : « *ce*

(1) dans « *Ardelaine, moutons rebelles. La fibre développement local* », Béatrice Barras, éd. Repas

n'est pas parce qu'on a les mains dans les couettes toute la journée qu'on vaut moins bien ou mieux que celui qui a la tête dans les chiffres », explique Nadia. Le commercial par exemple est une activité transversale : l'atelier matelas assure outre, bien sûr la production, la gestion des commandes et le service après vente. La coopération peut s'avérer un formidable levier des intelligences. Béatrice propose en ce sens de réhabiliter « *la part d'autodidacte que porte chacun* » et « *la fonction de l'entreprise dans ce qu'elle a de potentiel de réalisation de l'individu* ». Ardelaine est à sa manière aussi un peu une école. Elle accueille d'ailleurs souvent des stagiaires tant dans les secteurs de production, que des étudiants d'une filière économies solidaires.

Pour conforter cette égalité, l'écart des salaires est de 1,2, globalement le SMIC. Et pour entretenir la convivialité, Ardelaine a inventé les « *ponctuations* », moments festifs où un secteur expose aux autres, à la fin d'un cycle, le travail qui a été réalisé, les résultats et difficultés rencontrés, par du théâtre, des contes, poèmes, spectacles de santons, etc. Une sorte de bilan ludique et une manière de prendre du recul sur les activités de chacun, de rendre visibles aux autres ce qui a été fait et de s'approprier au mieux l'outil de travail commun que constitue la Scop.

La fibre du développement rural

Ardelaine se définit elle-même comme une coopérative de développement local. Et l'expression n'est pas une simple formule ! Car on ne passe pas par hasard à Saint Pierreville. Perché à 600 m d'altitude, ce petit village ardéchois de 500 habitants est accessible par une petite route sinueuse à travers le relief du massif central. Et pourtant, alors que tant de petits villages semblables sont désertés, avec une population vieillissante, Saint-Pierreville maintient ses 4 commerces, sa Poste, sa bibliothèque, son École... et même depuis peu a ouvert une crèche !

La présence d'Ardelaine n'y est pas pour rien. Et la forte majorité féminine de la coop (22 femmes pour 11 hommes) non plus. C'est ainsi que sous l'impulsion de mamans d'Ardelaine, en collaboration avec d'autres mamans du village, une crèche a vu le jour en 2007. Face à la pénurie de nounous dans le pays, il fallait trouver une solution. Pour Nadia, elle-même maman d'une petite fille, l'état d'esprit Scop a aidé : « *Ça part de personnes qui ont l'habitude de faire des choses ensemble et de s'associer pour trouver des solutions* ». Portée par la communauté de communes, la crèche peut aujourd'hui accueillir 10 enfants.

Ardelaine contribue aussi à l'animation touristique. Le magasin et le musée, ouvert en 1991, accueille aujourd'hui en moyenne 20 000 visiteurs par an. Très bien conçu, celui-ci présente l'histoire de la filière laine dans la région et l'évolution des techniques. Musée vivant et interactif, des films, démonstrations, spectacles originaux de santons animés y sont proposés. L'idée était de développer en rural un projet culturel à côté d'un outil de production économique. Cette nouvelle activité a amené l'équipe à acquérir de nouvelles compétences pour l'accueil des visiteurs et à recruter des saisonniers pendant l'été. Ardelaine n'est pas en manque de projets. Un restaurant est actuellement à l'étude. L'équipe souhaiterait aussi valoriser l'économie solidaire à travers, pourquoi pas, une librairie.

Prix spécial du jury

Philippe MERLANT

« Douche écossaise pour l'associatif »

Article publié dans La Vie, le 22 janvier 2009

SOCIAL. Subventions à la baisse et appels d'offres à la hausse... Les associations sont inquiètes. Martin Hirsch saura-t-il les rassurer ?

« De la déclaration d'amour en juillet à la déclaration de guerre en octobre, c'est à n'y rien comprendre ! » Jean-Marc Roirant, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement (30 000 structures affiliées et 2 millions d'adhérents), a vu l'attitude de l'État se retourner en quelques mois. La déclaration d'amour, c'était à Batz-sur-Mer (Finistère), le 24 juillet 2008. Ce jour-là, le président de la République, en visite dans un centre de vacances, prononçait un vibrant éloge du monde associatif. Sur le mode « je fais ce que la gauche aurait dû faire et qu'elle n'a jamais fait », un genre où il excelle, Nicolas Sarkozy livrait : « Si je suis le premier président de la République à venir vous voir, il ne faut pas s'étonner que je le fasse, mais s'étonner que ce soit si tard. (...) Le travail que vous faites est remarquable, il a fait ses preuves, il faut le soutenir et lui donner les moyens de se développer. (...) On soutiendra l'éducation populaire de façon totale. » De quoi réchauffer le cœur des responsables associatifs et les rassurer sur l'avenir, non ?

La déclaration de guerre est arrivée par la Poste le 6 octobre. Une lettre recommandée informait de nombreuses associations financées par le ministère de l'Éducation nationale – dont les huit réseaux « complémentaires de l'enseignement », qui assurent du soutien scolaire, des classes découvertes, des centres de loisirs ou la formation de délégués d'élèves – que serait amputé d'un quart le montant de leurs conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) pour... 2008 ! « Donc quand toutes les dépenses avaient été engagées », souligne Jean-Marc Roirant. Pas catastrophique pour la Ligue de l'enseignement, dont le budget de 500 millions d'euros absorbera sans casse le déficit de 3,2 millions créé par ce désengagement. Mais problématique pour les réseaux de taille plus modeste. « On doit freiner notre activité, faire plus de choses bénévolement et réduire le nombre de salariés, car nous avons perdu 150 000 € du ministère de l'Éducation et 500 000 € des rectorats », explique Christophe Paris, délégué général de l'Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville), premier réseau français d'accompagnement scolaire.

À l'automne 2008, les mauvaises nouvelles se sont succédé. C'est l'annonce d'une coupe de moitié de la masse salariale à l'Injep (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire), puis celle de la fermeture, au 1er juin prochain, de son site de Marly-le-Roi, qui accueille les associations à des prix d'hébergement et de restauration très attractifs. C'est le budget 2009 du secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et à la Vie associative, où les sommes consacrées au sport de haut niveau progressent (26 millions d'euros d'exonérations fiscales pour les champions !) tandis que celles allouées aux associations diminuent de 13 % ; et même de 25 % pour le service civil volontaire, ce qui n'assure pas sa pérennité au-delà de septembre 2009 (voir également en page 28). C'est la ligne budgétaire du ministère de l'Agriculture consacrée à l'animation rurale qui est supprimée du jour au lendemain. « Nous sommes passés de 780 000 € du ministère en 2004 à zéro aujourd'hui ! », proteste Jean-Marie Beurton, président de la Fédération nationale des foyers ruraux (3 000 associations locales et 220 000 adhérents), qui doit licencier une partie de son équipe nationale. La suppression, toujours par le ministère de l'Agriculture, de 47 postes Fonjep – permanents associatifs payés par l'État – la prive aussi de professionnels qui, sur le terrain, encadraient le travail des bénévoles pour monter des pratiques artistiques, organiser des brocantes ou faire de la prévention. « Cela signifie-t-il qu'on n'a plus droit au social et à la culture si on habite la campagne ? », s'indigne leur président, qui s'étonne de telles décisions alors que, comme l'a rappelé Nicolas Sarkozy le 18 décembre, « depuis 1999, la croissance démographique est plus forte en zone rurale qu'en zone urbaine ». Cherchez l'erreur.

Si les campagnes sont sacrifiées, les quartiers ne sont pas mieux lotis. Fadela Amara déplore les retards dans la mise en œuvre de son plan Espoir banlieues – dus aux réticences des autres ministères à s'engager financièrement. Mais espère que celui-ci sera « boosté » par le rattachement, à la faveur du remaniement gouvernemental, de son secrétariat d'État à la Ville au grand ministère social de Brice Hortefeux. La suppression d'une soixantaine de postes à l'Acse fragilise cet établissement, héritier d'une longue tradition de solidarité avec les migrants. Et le nombre de quartiers concernés par la politique de la ville devrait bientôt diminuer. « On assiste à une hécatombe d'associations dans les quartiers », affirme Christophe Paris. Or, avertit Jean-Marc Roirant, « les économies d'aujourd'hui risquent d'être les coûts sociaux de demain ».

Prises avant qu'elle n'éclate, « ces décisions risquent d'être amplifiées par la crise », redoute Jacques Henrard, président de la CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives), qui représente 60 % des associations françaises. Car la tentation est forte dans les ministères, sous pression de Bercy, de sacrifier le social à leurs missions régaliennes. Conscient du risque, Nicolas Sarkozy aurait demandé à ses ministres de calmer leurs ardeurs. Au cabinet de Xavier Darcos, tout en refusant d'expliquer les coupes en 2008, on précise que « le financement des projets associatifs passera de 75 millions d'euros à 114 millions en 2009 ». Chez Bernard Laporte, on affirme que le service civil volontaire fera l'objet, si nécessaire, d'un refinancement courant 2009 « pour éviter toute discontinuité » avec le futur service civique proposé par Luc Ferry. Près de Michel Barnier, « on regrette les décisions imposées » que constituent la fin du financement de l'animation rurale et celle des postes Fonjep. Et le plan de relance présenté par Nicolas Sarkozy début décembre prévoit 100 000 emplois aidés dans les associations. « Nous sommes prêts à embaucher des personnes en difficultés à condition que les coupes budgétaires ne nous obligent pas en même temps à licencier des professionnels aguerris », avertit Benoît Michak, délégué général du Cnajep, coordination des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Haut-commissaire à la Jeunesse depuis le 15 janvier, Martin Hirsch est désormais chargé du pilotage de la vie associative. « C'est une bonne chose que la jeunesse fasse l'objet d'une politique interministérielle si celle-ci est dotée des moyens suffisants », estime Maud Cesbron, trésorière du MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne), lui aussi fortement touché par les baisses de subventions. « Il faut que le gouvernement affiche une volonté plus claire », affirme Jacques Henrard, qui réclame la tenue effective, prévue à l'automne 2008 puis retardée d'au moins six mois, d'une conférence de la vie associative. Ce serait l'occasion d'évoquer les tendances de fond qui inquiètent aujourd'hui les associatifs : RGPP, décentralisation et banalisation.

La RGPP ? Sur 374 réformes au programme de cette « révision générale des politiques publiques », 70 % sont en voie de réalisation selon un rapport présenté le 3 décembre au Conseil des ministres. Ce qui économisera dès cette année 30 000 équivalents temps plein dans la fonction publique. Mais le plus gros retard concerne l'unification des structures dans le champ social, désormais sous la houlette de Brice Hortefeux. 2009 risque d'être l'année des bouchées doubles... Et des économies qui vont avec.

La décentralisation ? Elle a déjà conduit les collectivités territoriales à devenir les premiers financeurs de la vie associative. Face au désengagement de l'État, les réseaux se tournent encore plus vers elles. « Nous n'avons pas vocation à financer directement les fédérations nationales, affirme Claudy Lebreton, président (PS) de l'Assemblée des départements de France. Mais nous contribuons à soutenir le sommet des réseaux en finançant les activités de leur base. »

La banalisation de la vie associative ? Elle repose sur la généralisation des appels d'offres, qui ouvrent parfois les marchés publics à des prestataires privés. À Cormelles-le-Royal (Calvados), le centre de loisirs vient de passer à la société Vert Marine, spécialisée dans la gestion de piscines et patinoires. « Mais qui n'a aucune compétence éducative ! », proteste Philippe Clément, secrétaire départemental de la Ligue de l'enseignement, qui avait créé ce centre voilà douze ans à la demande de la ville. Le récent rapport que l'inspecteur général Jean-Louis Langlais a consacré au partenariat entre l'État et les associations enfonce le clou en préconisant de « passer de la culture de la subvention à celle de la commande publique ». Tout un programme. Qui pousse la CPCA à réclamer « un moratoire sur les appels d'offres pour les activités jusqu'ici conventionnées ». « Je n'ai aucune honte à dire que l'intérêt général doit être financé par des crédits publics », affirme Jacques Henrard. Ça va mieux en le disant.

Car le mouvement associatif n'oublie pas sa responsabilité dans cette évolution. « Une vingtaine d'années de prépondérance des logiques gestionnaires dans les associations nous ont fait perdre la bataille idéologique, estime Saïd Bouziri, porte-parole du collectif Associations en danger. Aujourd'hui, le recours croissant aux appels d'offres entraîne une marchandisation du social. » Et Maud Cesbron d'ajouter : « Cette crise peut être salutaire en nous poussant à revenir à nos fondements. »

IMMIGRATION : DES DÉRIVES CHOQUANTES

« Nous sommes très inquiets pour les associations intervenant sur le terrain de l'immigration », déclarait, le 8 janvier, Jean-Pierre Dubois, président de la Ligue des droits de l'homme, qui venait de rencontrer au nom du collectif Associations en danger, regroupant une centaine d'organisations, le directeur général de l'Acse (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances). Au détour d'un amendement à la loi Boutin sur le logement, l'Acse vient de perdre sa compétence en matière d'intégration des immigrés au profit d'un Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) rattaché au ministère désormais confié à Éric Besson. Simple redistribution des cartes dictée par la RGPP ? « L'Acse perd 15 millions d'euros de financement alors que le ministère de l'Immigration, qui aura de nouvelles compétences, voit ses crédits diminuer de 20 % ! », affirme Jean-Pierre Dubois. De plus, les actions soutenues par l'Ofii ne concerneront que les immigrés en France depuis moins de cinq ans : « Que deviendront les femmes-relais, qui aident des familles, parfois installées depuis longtemps, dans leurs relations avec les institutions ? », interroge Saïd Bouziri, porte-parole du collectif. Quant aux « marchés linguistiques » – qu'on appelait jadis « alphabétisation », quel glissement sémantique ! –, ils risquent d'être soumis à des appels d'offres mettant en concurrence associations et sociétés privées. Surtout, l'intégration ne concernera plus que les étrangers en situation régulière. « 40 % des personnes accueillies dans les diverses activités de notre centre social ne le sont pas, tempête Bernard

Macéra, président d'Accueil Goutte-d'Or (Paris XVIIIe). Je n'ai pas l'intention de refuser des gens, encore moins de donner des noms ! »

Les chiffres clés

- 1,1 million d'associations actives en France (200 000 de plus qu'il y a six ans).
- 200 associations se créent chaque jour.
- 1,6 million de salariés dans les 170 000 associations « employeurs ».
- 14 millions de bénévoles, dont le travail est évalué à près d'1 million d'équivalents temps plein.
- 60 milliards d'euros de budget total (3,5 % du Produit intérieur brut national).
- 85 % des responsables associatifs estiment leurs ressources financières insuffisantes pour mener à bien leurs missions, 79 % sont inquiets quant au financement de la vie associative.
- 76 % des français font confiance aux associations pour délivrer des services sociaux.

Nature et origine privée ou publique des ressources

	Associations sans salariés	Associations employeurs	Total
Financement privé, dont	73,5 %	43,8 %	49,3 %
Cotisations	25,8 %	9,0 %	12,1 %
Dons et mécénat	9,7 %	3,8 %	4,9 %
Recettes d'activités privées	38,0 %	31,0 %	32,3 %
Financement public*, dont	26,5 %	56,2 %	50,7 %
Communes	17,9 %	13,3 %	14,1 %
Départements	3,4 %	11,5 %	10,0 %
Régions	1,3 %	4,1 %	3,5 %
État	1,2 %	14,7 %	12,2 %
Europe	0,2 %	1,1 %	0,9 %
Organismes sociaux	0,6 %	8,4 %	7,0 %
Autres financeurs public	1,9 %	3,1 %	3,0 %
Total en %	100 %	100 %	100 %
Total en millions d'euros	10 871,5	48 519,7	59 391,2

Source: Enquête CNRS - Matisse/Centre d'économie de la Sorbonne - 2005-2006

* Financements publics de tout type : subventions, prestations, prix de journée, etc.